



United Nations  
Nations Unies



International  
Criminal Tribunal  
for the Former  
Yugoslavia

Tribunal Pénal  
International pour  
l'ex-Yougoslavie

# DÉCLARATION

*(Exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel.)*

La Haye, le 2 juillet 2015.

## Srebrenica : hommage rendu à la mémoire des victimes du génocide Déclaration de Serge Brammertz, Procureur du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie New York, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Lorsque nous n'avons pas les mots pour décrire les pires tragédies, lorsque la souffrance, la honte et le désespoir nous accablent, nous exprimons par un seul mot nos innombrables peines.

Srebrenica est un de ces mots.

La tragédie de Srebrenica nous a tous marqués.

Ici, à l'Organisation des Nations Unies, nous avons connu la honte d'une promesse non tenue. Et nous avons ressenti l'impuissance des casques bleus témoins du génocide.

J'ai pris mes fonctions en 2008. Ma première entrevue a été avec l'association des Mères de Srebrenica, à la tête de laquelle se trouve Munira Subašić, que j'ai rencontrée à de nombreuses reprises depuis lors, à La Haye, à Sarajevo, à Srebrenica.

Munira Subašić et les autres mères de l'association m'ont aidé à comprendre leur passé. Elles m'ont également permis de réaliser l'importance cruciale de notre travail. Les survivants nous motivent ainsi à accomplir encore plus que ce que nous imaginions possible.

Vingt-deux. C'est le nombre de personnes que Munira a perdues au sein de sa famille. Elle a seulement pu enterrer son plus jeune fils, Nermin, l'année dernière : deux petits os en souvenir de son nom, de sa vie, de sa communauté.

La tragédie de Srebrenica est synonyme de solitude pour les survivants.

Des rangées de pierres tombales qui s'allongent d'année en année. Des femmes tenant dans leurs mains des photographies, jaunies par le temps, de leurs maris et enfants disparus. Des moments de recueillement en des lieux où des milliers de vies ont été éteintes un jour d'été.

Une communauté anéantie. Des vies brisées. Voilà ce que signifie être un survivant du génocide.

[www.tpiy.org](http://www.tpiy.org)

Le TPIY sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [YouTube](#)

Bureau de presse/Service de communication

Churchillplein 1, 2517 JW La Haye. B P. 13888, 2501 EW La Haye (Pays-Bas)

Tél. : +31-70-512-8752 ; 512-5343 ; 512-5356

C'est une souffrance que seuls les survivants peuvent connaître.

Si nous ne pouvons pas comprendre leur peine, nous sommes en revanche conscients qu'elle doit être reconnue.

Or, malheureusement, d'aucuns refusent d'admettre le génocide. Ils ferment leurs portes et leurs cœurs aux survivants.

Chacun d'entre nous se doit de reconnaître qu'en juillet 1995, des milliers d'hommes et de garçons ont été tués. Que des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et de personnes âgées ont été terrorisés, maltraités et forcés de quitter leur maison.

Nous devons tous reconnaître qu'il s'agissait d'un projet délibéré visant à commettre le génocide. Que quelques hommes, à qui étaient confiées les plus hautes responsabilités, ont abusé de leur rang, de leur autorité et de leur pouvoir pour détruire une communauté.

Par respect pour le passé, nous devons appeler Srebrenica par son nom : génocide. Pour construire l'avenir, nous devons parler d'une seule voix lorsque le génocide est nié.

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a établi ces faits et a rendu justice pour Srebrenica, comme pour beaucoup d'autres crimes.

Il y a vingt ans, on pouvait seulement espérer que justice soit faite. Aujourd'hui, c'est une réalité de plus en plus concrète.

Beaucoup de ceux qui détenaient des pouvoirs importants et qui en ont abusé pour infliger de grandes souffrances ont été confrontés à une puissance supérieure, une cour internationale de justice.

Quinze d'entre eux ont été condamnés pour les crimes commis à Srebrenica. Deux autres — les deux qui incarnent le plus la haine ethnique et la violence — sont en attente de jugement. Pendant de si longues années, ils se sont soustraits à leurs victimes, mais la communauté internationale a montré qu'ils ne pouvaient pas échapper à la justice.

La prévention doit être notre première priorité. Mais lorsque la prévention échoue, il est essentiel que justice soit rendue.

Les sociétés qui sortent d'un conflit ont besoin de plus de justice, et non de moins.

Cela ne sera pas une mince affaire. Et cela prendra du temps. Mais la question de savoir si l'imputabilité ou l'impunité règnera à l'avenir dépend des choix que nous faisons aujourd'hui.

De trop nombreuses victimes — albanaises, bosniaques, croates et serbes — attendent toujours que justice soit faite en ex-Yougoslavie.

Les tribunaux nationaux doivent poursuivre les travaux du TPIY. L'engagement international est toujours nécessaire pour les soutenir.

Nous pouvons montrer à chacune des victimes des conflits que justice peut être rendue.

Plus que les mots que nous leur dédions aujourd'hui, il s'agirait là véritablement du meilleur hommage que nous puissions rendre aux victimes de Srebrenica et des autres crimes commis en ex-Yougoslavie.